

APPEL À PROJETS

POLITIQUE JEUNESSE

«LA PLACE DES 15-25 ANS DANS LE DÉBAT»



Appel à projets 2026-2027

Les jeunes n'ont jamais été aussi nombreux dans l'histoire de l'Humanité : 1,8 milliard d'êtres humains aujourd'hui dans le monde ont entre 10 et 24 ans. En parallèle, les effets du changement climatique sont de plus en plus visibles, l'eau en est l'un des marqueurs les plus évidents.

La responsabilité des acteurs de l'eau est de transmettre des valeurs et des compétences pour que les 15-25 ans comprennent les enjeux et soient capables de participer au débat pour l'eau.

La politique jeunesse menée par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie est reconnue au niveau des autres bassins et au niveau national. Avec cette deuxième édition de l'appel à projets, l'Agence souhaite faire émerger des projets qui permettront aux acteurs de l'eau de demain d'approfondir leurs connaissances et d'échanger avec les responsables de la politique de l'eau.

Quelles sont les actions soutenues ?

- L'organisation d'un événement permettant de partager avec le plus grand nombre et de capitaliser sur les compétences acquises grâce au projet. L'Agence de l'Eau et des représentants du PJÉ seront invités à cet événement ;
- La création d'un support de communication au choix du maître d'ouvrage mentionnant l'implication de l'Agence de l'Eau et du Parlement des Jeunes pour l'Eau ;
- La reconnaissance individuelle de l'implication de chaque jeune dans le projet (diplôme, lettre de recommandation, etc.) ;
- La création d'un lien avec le Parlement des Jeunes pour l'Eau et la politique jeunesse de l'Agence.

Quels enjeux sont concernés ?

- Partager la connaissance sur au moins l'un des sujets suivants : l'eau, le changement climatique, la biodiversité, la mer, la gouvernance de l'eau, la solidarité internationale pour l'eau;
- Comprendre les enjeux et agir en faveur de ces sujets ;
- Faire connaître l'engagement des acteurs de l'eau, et celui des jeunes ;
- Valoriser les initiatives prises par les jeunes pour participer au débat pour l'eau, et mettre en place une dynamique permettant de partager et de capitaliser sur leur expérience.





Retour d'expériences

Chaque projet fera l'objet d'une fiche de « retour d'expérience », indispensable au paiement des aides de l'Agence de l'Eau.

Ces fiches « retour d'expériences » seront valorisées dans le cadre du Parlement des Jeunes pour l'Eau du bassin Artois-Picardie, ou tout autre évènement de l'Agence de l'Eau.

À qui s'adresse cet appel à projet ?

Les projets doivent concerter des jeunes de 15/25 ans et être portés par l'une des structures du bassin Artois-Picardie :

- lycées généraux,
- lycées agricoles,
- lycées technologiques ou professionnels,
- établissements d'enseignement supérieur,
- associations loi 1901,
- collectivités territoriales.

Quels sont les engagements de l'Agence de l'Eau ?

La participation financière de l'Agence de l'Eau est fixée à 80 % des coûts, dans la limite de 20 000 € par projet.

Le coût du projet doit être au minimum de 5 000 € HT.

Le « coût moyen journée », est plafonné à 500 € par jour.

Les dépenses d'achat de matériel ou de prestations, directement liées aux objectifs du projet, sont également éligibles aux aides de l'Agence de l'Eau.

Quel est le calendrier ?

Ouverture de l'appel à projets : 1er janvier 2026

Date limite de dépôt des dossiers : 15 octobre 2027

Comment faire acte de candidature ?

Les dossiers devront parvenir à l'Agence de l'Eau Artois-Picardie via la nouvelle plateforme de dépôt des demandes d'aides en ligne RIVAGE →Thématique 9, Rubrique Politique Jeunesse.



<https://www.eau-artois-picardie.fr/rivage-la-nouvelle-plateforme-de-depot-des-demandes-d-aides-de-l-agence-de-l-eau-artois-picardie>

Où trouver les éléments téléchargeables ?

Les documents sont consultables et téléchargeables sur le site www.eau-artois-picardie.fr → rubrique Appels à projets

Pour plus d'informations :

Direction des interventions

Christine DERICQ - 03.27.99.90.26

Responsable de l'action internationale et de la politique jeunesse

c.dericq@eau-artois-picardie.fr



12^e Programme
d'intervention
2025-2030